

A l'attention de toutes les associations de Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bruxelles, le 31 août 2020

n.r. : VG/FGS/LB/YR/2020-08-28

contact: Yves Reinkin (yves.reinkin@gov.cfwb.be – 02/801.76.47. / 0478/44.72.67.)

OBJET : information dans le cadre de la rentrée scolaire

Madame, Monsieur,

Dans quelques jours sonnera la rentrée scolaire. Et vous êtes nombreux à vous questionner sur la façon dont cela se déroulera quant aux actions que vous menez en partenariat avec les écoles.

J'ai pris contact avec la Ministre de l'Enseignement obligatoire afin d'éclaircir la limite de « tiers présents dans l'établissement » en application de la circulaire 7686. Je suis heureuse de vous informer que cette notion recouvre également « *les opérateurs prenant en charge des animations sur des enjeux spécifiques dans le cadre du projet pédagogique de l'école (EVRAS, associations culturelles, ...)* » (FAQ des questions sur la rentrée de septembre 2020 : <https://desir.cfwb.be/home/presse-publications/faq/publications/des-questions-sur-la-rentree-de-septembre-2020.html> mise à jour le 27 août). Ainsi, toutes les actions (animations, formations) que vous menez avec les écoles dans le cadre d'un partenariat pédagogique peuvent donc reprendre dès cette rentrée.

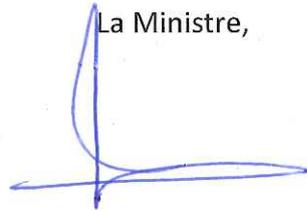
En ce qui concerne les activités extra-muros, il nous faut hélas encore attendre un moment, à l'instar des autres activités culturelles extérieures à l'école. J'espère vivement que cette période sera la plus courte possible, bien consciente des difficultés que cela entraîne sur vos activités. Le Risk Assessment Group (RAG) analysera chaque semaine le risque pour la population en se fondant sur des données épidémiologiques et scientifiques. Je serai évidemment très attentive à leurs conclusions et vous tiendrai informés de l'évolution de la situation.

Enfin, je profite de cette circulaire pour vous informer que le protocole sanitaire de rentrée pour le secteur jeunesse, reprenant les incidences sur l'organisation de vos différentes activités en fonction de l'évolution des codes couleurs (actuellement jaune), vous sera transmis d'ici la fin de la semaine. Ils ont été réalisés en collaboration avec les responsables de vos fédérations et seront avalisés par le Risk Management Group (RMG). En attendant, les protocoles précédents restent en vigueur.

Je voudrais vous remercier une fois encore pour le dynamisme, la créativité et le sens des responsabilités dont vous avez fait preuve durant la période des vacances scolaires. Si des milliers d'enfants et de jeunes ont pu vivre des activités épanouissantes durant l'été, c'est en grande partie grâce à vous. Merci de transmettre mes chaleureux mercis à tous les animateurs professionnels et bénévoles avec qui vous collaborer

Au plaisir de continuer à réfléchir et à agir avec vous à la relance et au renforcement du secteur Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Ministre,



Valérie GLATIGNY